

Boîtes Instrumentation

www.fci.fr

CATALOGUE DE VENTE 2023





La société française FCI S.A.S. fabrique et commercialise une très large gamme de dispositifs médicaux destinés à la chirurgie oculaire.

Depuis sa création en 1984, FCI développe en collaboration avec les ophtalmologistes des solutions innovantes.

Nous proposons aujourd'hui plus de 1000 références pour la chirurgie oculaire. FCI S.A.S. possède 2 sites de production. Nous maîtrisons et contrôlons le développement, la fabrication et le conditionnement de tous nos dispositifs médicaux.

La marque FCI est présente dans plus de 80 pays grâce à un réseau international de partenaires et une filiale américaine - FCI Ophthalmics - basée à Boston.

Depuis plus de 30 ans, FCI S.A.S. commercialise des instruments chirurgicaux.

Afin de vous offrir le meilleur, nous assurons la réparation de nos instruments.

Contactez-nous au 01.53.98.98.98 ou via fci@fci.fr pour plus d'informations.



SOMMAIRE

Cataracte phaco et micro-incisions	p.4
Complications cataracte	p.5
Rétine & Complément	p.6
Glaucome	p.8
Enlever les fils	p.9
Strabisme	p.10
Paupières & Complément	p.12
Chalazion	p.14
Ptérygion	p.15
Énucléation / Éviscération	p.16
À extraction de corps étranger	p.18
Voies lacrymales	p.19
Dacryocystorhinostomie & Complément	p.20

CATARACTE PHACO ET MICRO-INCISIONS

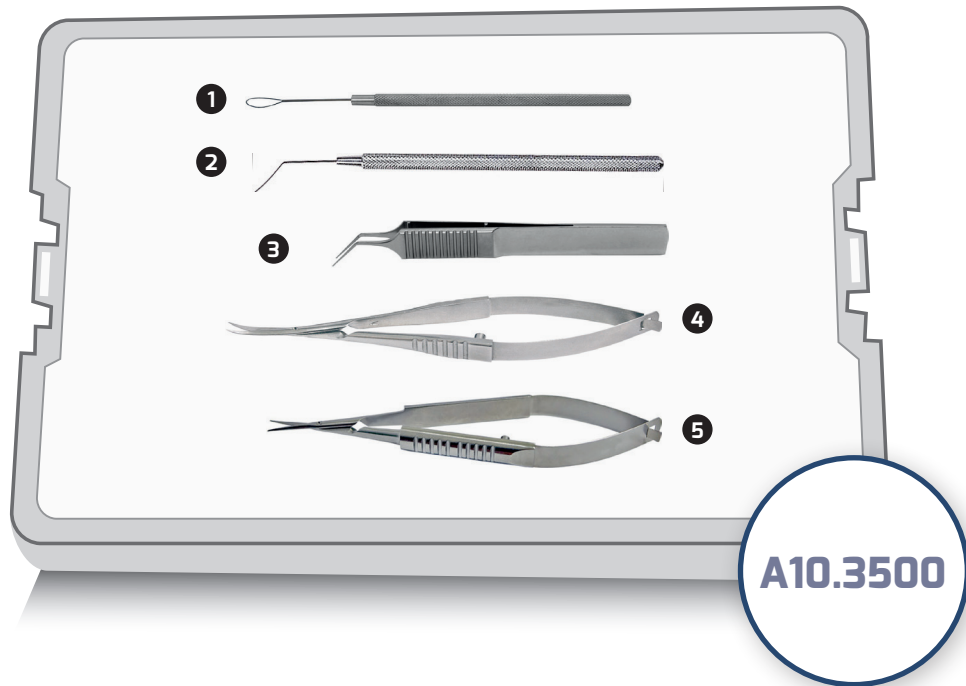


A10.3000

Composition de la boîte

①	A1.1030	Blépharostat de Kratz
②	A2.4510	Manipulateur d'Arneodo - Extrémité 12.5 mm / Ø 0.4 mm
③	A2.4700	Crochet de Lester - Courbe / Extrémité olivaire
④	A3.1010	Ciseaux de Bonn - Courbes / Bouts mousses
⑤	A5.1341	Canule d'irrigation - Ø 1.0 mm
⑥	A5.1460	Canule de Chazalon - Pour droitier
⑦	A6.5110	Pince de Troutman - Courbe / Sutures 9.0 à 11.0
⑧	A6.7110	Pince de Bonn - Micro-plateaux 1 x 2 dents / 0.12 mm
⑨	A7.3010	Micro porte-aiguille Barraquer Troutman - Courbe Mors très fins
⑩	F142MI	Pince capsulorhexis du Dr Dimeglio - Courbe Mors très fins
⑪	A8.3005	Boîte de stérilisation - Grande

COMPLICATIONS CATARACTE



Composition de la boîte

❶	F835A	Anse Snellen
❷	F710B	Spatule de Barraquer - Très fine / Longueur de 12 mm
❸	A6.1300	Pince de Kelman McPherson - Coudée / avec plateaux 13 mm
❹	F1521MP	Micro-ciseaux de Vannas - Courbes / Bouts pointus
❺	F1520I	Micro-ciseaux coupe implants du Dr Jadé
❻	A8.3003	Boîte de stérilisation - Moyenne












RÉTINE



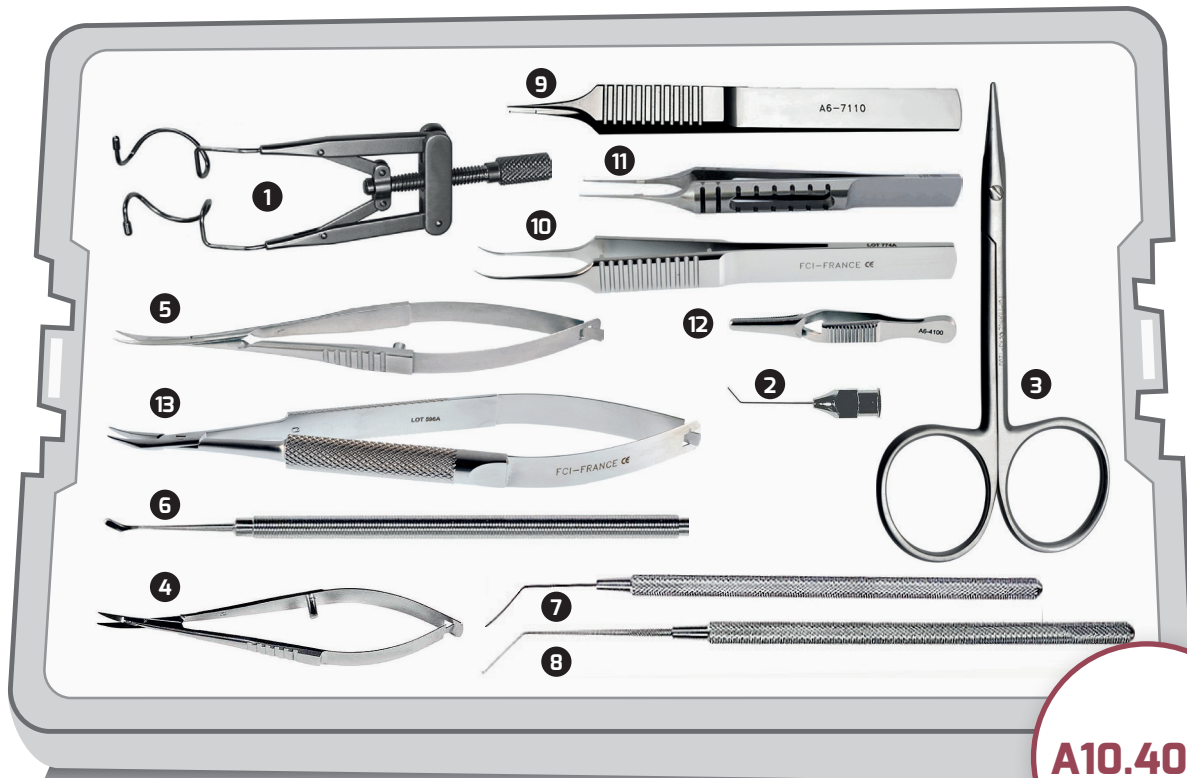
A10.5000

Composition de la boîte

①	A1.1400	Blépharostat de Castroviejo
②	A3.3100	Ciseaux de Castroviejo - Mousse
③	F180A	Compas de Castroviejo - 20 mm gradué en 1 mm
④	A3.1210	Ciseaux de Sevrins Stevens - Courbes / Bout mousse
⑤	A2.4060	Crochet de Gass Rouchy - Extrémité 12 mm perforé
⑥	A1.2210	Écarteur de Bonn - 10 cm
⑦	F211A	Marqueur scléral
⑧	A6.7110	Pince de Bonn - Micro-plateaux 1 x 2 dents / 0.12 mm
⑨	A6.4000	Pince de Halstead - Droite / 10 cm / Mors stiés
⑩	A6.8000	Pince de Paufigue - Dents de 0.5 mm
⑪	A6.4100 x 4	Pincettes - Droite / 5.0 cm
⑫	A7.1110	Porte-aiguille de Castroviejo - Courbe / Mors fins
⑬	A8.3005	Boîte de stérilisation - Grande

Complément - Rétine		
F307E	Blépharostat Colibri réglable	
F306C	Blépharostat Castroviejo réglable	
A3.1130	Ciseaux d'ophtalmologie Courbes / Bouts pointus / Lames de 28 mm	
A2.4070	Crochet à DR	
F215A	Palpateur Indentateur rétine	
F214A	Dépresseur scléral	
A3.4030	Micro-ciseaux de Vannas Courbes / Bouts mousses / Lames de 5 mm	
A6.8012	Pinces à sutures de Castroviejo Dents de 0.12 mm	
A6.8030	Pinces à sutures de Castroviejo Dents de 0.3 mm	
S5.3100	Pince de Watzke Pour manchons de fixation (indentations)	
A7.3130	Porte-aiguille de Barraquer Courbe / 13 cm	

GLAUCOME

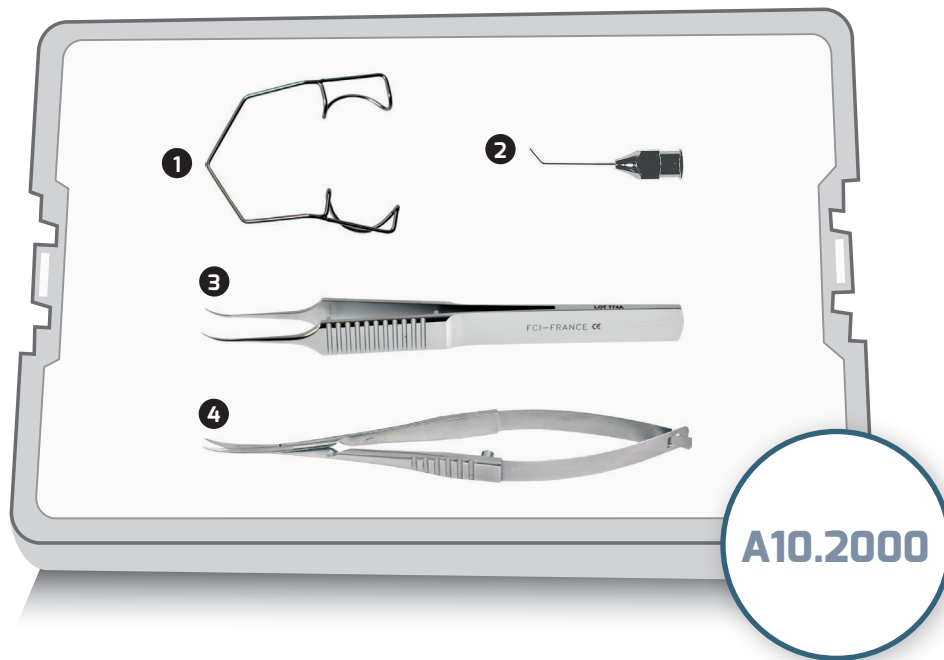


A10.4000

Composition de la boîte

1	F307E	Blépharostat Colibri réglable
2	A5.2113	Canule de Rycroft - Ø 0.3 mm
3	A3.1210	Ciseaux de Sevrin Stevens - Courbes / Bouts mousses
4	A3.4030	Micro-ciseaux de Vannas - Courbes / Bouts mousses
5	F152MP	Ciseaux de Vannas - Courbes / Bouts pointus
6	F829A	Couteau cliveur de Paufigue - Lames 6 mm
7	F710B	Spatule de Barraquer - Très fine / Longueur de 12 mm
8	A2.4400	Crochet de Sinsky - Droit / Extrémité 12 mm
9	A6.7110	Pince de Bonn - Micro-plateaux 1 x 2 dents / 0.12 mm
10	A6.5110	Pince de Troutman - Courbe / Sutures 9.0 à 11.0
11	F127B	Pince de Mermoud - Droite / Bout mousse
12	A6.4100	Pince puce - Droite / Corps plat / 5.0 cm
13	A7.3110	Porte-aiguille Barraquer - Courbe / Mors très fin
14	A8.3010	Boîte de stérilisation - 2 étages

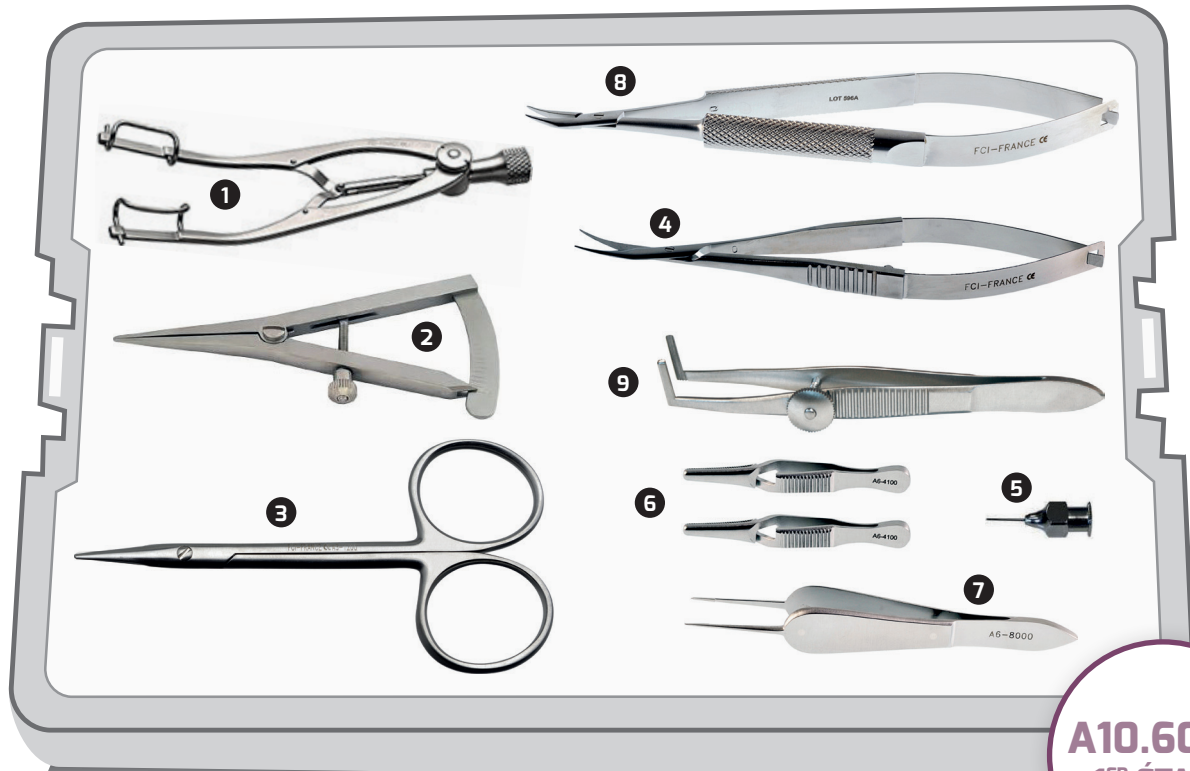
À ENLEVER LES FILS



Composition de la boîte

①	A1.1020	Blépharostat de Barraquer Colibri
②	A5.2114	Canule de Rycroft
③	A6.5110	Pince de Troutman - Courbe / Sutures 9.0 à 11.0
④	F1521MP	Micro-ciseaux de Vannas - Courbes / Bouts pointus
⑤	A8.3003	Boîte de stérilisation - Moyenne

STRABISME



A10.6000
1^{ER} ÉTAGE

Composition de la boîte - 1^{er} étage

①	A1.1400	Blépharostat de Castroviejo à vis
②	F180A	Compas de Castroviejo
③	A3.1210	Ciseaux de Sevrin Stevens - Courbes / Bouts mousses
④	A3.3000	Ciseaux de Westcott - Courbes / Bouts mousses
⑤	F500B	Canule de Galezowski
⑥	A6.4100 x2	Pince puce - Droite / Corps plat / 5.0 cm
⑦	A6.8000	Pince de Paufigue - Corps plat / Dents de 0.5 mm
⑧	A7.3110	Porte-aiguille Barraquer - Courbe / Mors très fin
⑨	F103C	Pince à Strabisme de Blascovics - À vis / Mors striés



Composition de la boîte - 2^{ème} étage

10	A1.2012	Releveur à paupieres de Desmarres
11	A2.4010	Crochet à strabisme de Graefe - Extrémité 12 mm
12	A1.2210	Écarteur de Bonn
13	F807C	Myomètre de Roth-Rapp
14	F182A	Réglette / spatule de Pechereau
15	F808A	Crochet de Hugonnier - Pour muscles obliques
16	A8.3010	Boîte de stérilisation - 2 étages


PAUPIÈRES



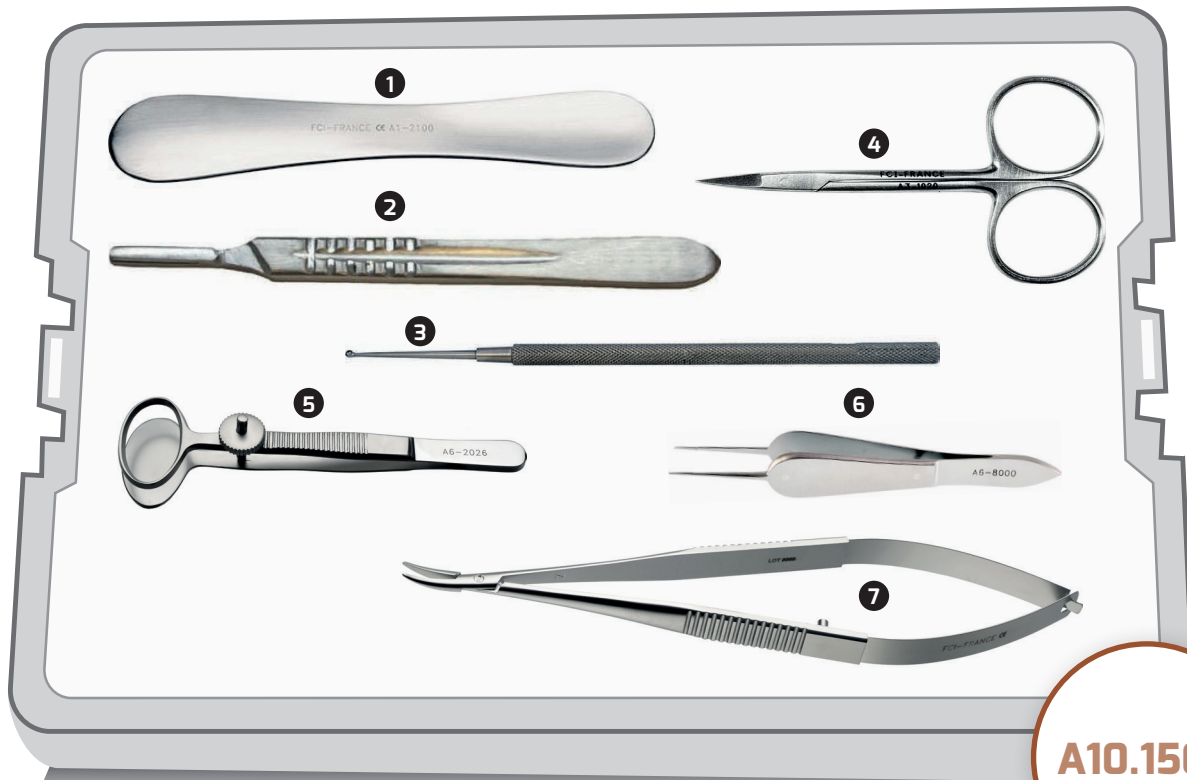
A10.1000

Composition de la boîte

①	A3.1400	Ciseaux de Joseph - Droits / Pointus / 14.5 cm
②	A3.1210	Ciseaux de Sevrin Stevens - Courbe / Bouts mousse
③	A2.4210 x 2	Crochets de Gillis - Petits
④	F200A	Manche bistouri n°3
⑤	A6.3170	Pince d'Adson - Droite / Mors striés / Sans griffe
⑥	A6.4020 x 2	Pinces de Halstead - Courbes / Sans griffes / 11 cm
⑦	A6.8060	Pince de Jayle - 1 x 2 dents de 0.25 mm
⑧	A7.1010	Porte-aiguille de Castroviejo - Sans arrêt / Courbe
⑨	A7.1410	Porte-aiguille de Halsey - Mors en tungstène / 13 cm
⑩	A1.2014	Releveur de paupière de Desmarres - 14 mm
⑪	A8.3005	Boîte de stérilisation - Grande

Complément - Paupières		
A3.3100	Ciseaux de Castroviejo Courbes / Bout mousse	
A3.1410	Ciseaux de Ragnell Courbe / Bout mousse	
A3.3000	Ciseaux de Wescott Courbe / Bout mousse	
F180C	Compas de Sourdille 24 mm gradué en 0.5 mm	
A2.4200	Crochet de Gillies Grand	
A2.4220	Double crochet de Ferron	
A1.2210	Ecarteur de Bonn	
A1.2300	Ecarteur de Wolkmann 4 griffes mousses	
A6.7110	Pince de Bonn Micro-plateaux 1 x 2 dents / 0.12 mm	
F101R	Pince à ptosis du D^r Ruban	
A1.2100	Plaque à paupière	
F955B	Plaque de Trabut	
A7.1200	Porte-aiguille Gros manche	
F957A	Réglette graduée 10 cm	
A8.4050	Styilet dilateur double Extrémité fine / Extrémité en ogive	

CHALAZION



A10.1500

Composition de la boîte

①	A1.2100	Plaque à paupières de Jaeger
②	F200A	Manche bistouri
③	F956C2	Curette à chalazion de Meyerhoefer - Ø 2.5 mm
④	A3.1030	Ciseaux de Bonn - Courbes / Bouts pointus
⑤	A6.2026	Pince à chalazion à vis de Desmarres - 26 mm
⑥	A6.8000	Pince de Paufique - Dents de 0.5 mm
⑦	A7.1110	Porte-aiguille de Castroviejo - Courbe / Mors fins
⑧	A8.3005	Boîte de stérilisation - Grande

PTÉRYGION

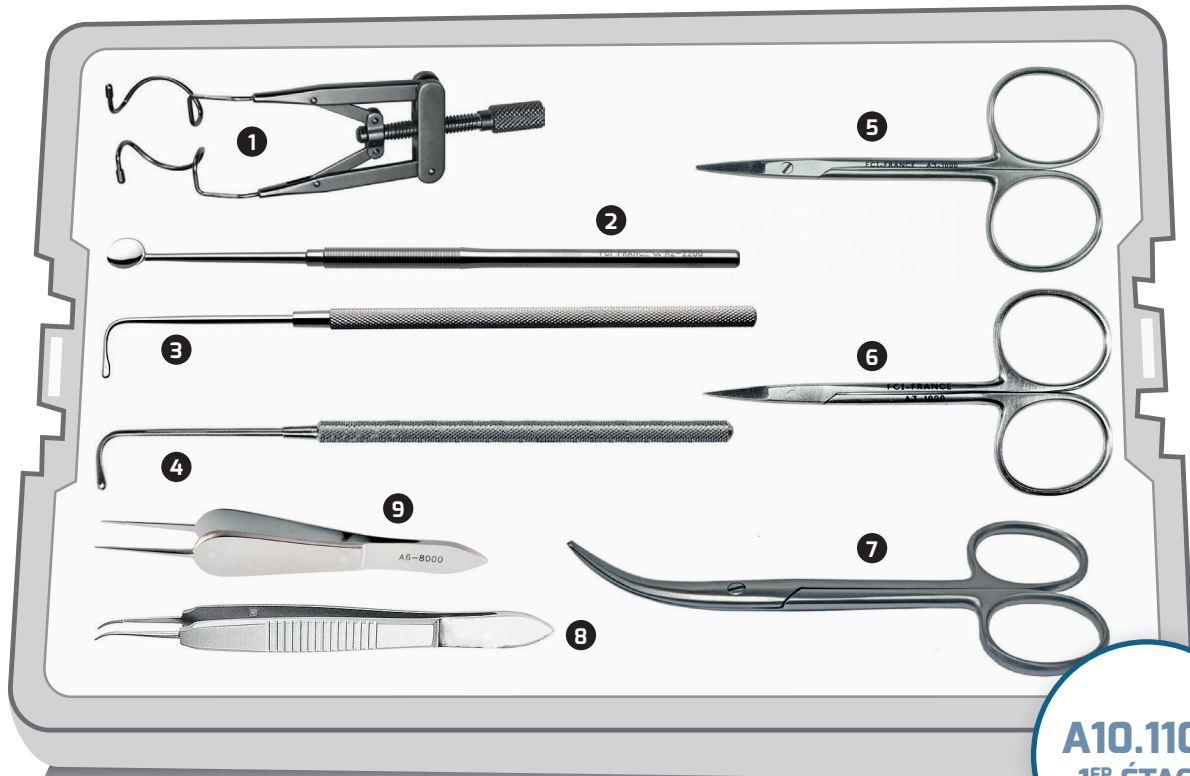


A10.1600

Composition de la boîte

①	F307C	Blépharostat Corcelle réglable
②	F829B	Couteau cliveur de Paufigue - Lame 5 mm
③	F829A	Couteau cliveur de Paufigue - Lame 6 mm
④	F200A	Manche bistouri
⑤	A3.1030	Ciseaux de Bonn - Courbes / Bouts pointus
⑥	A3.3000	Ciseaux de Westcott - Courbes / Bouts mousses
⑦	A6.6210	Pince à fixer de Green - Corps plat / Extrémité 10 mm
⑧	A6.8000	Pince de Paufigue - Corps plat / Dents de 0.5 mm
⑨	A6.8030	Pince à sutures de Castroviejo - Dents de 0.3 mm
⑩	A7.1110	Porte-aiguille de Castroviejo - Courbe / Mors fins
⑪	A8.3005	Boîte de stérilisation - Grande

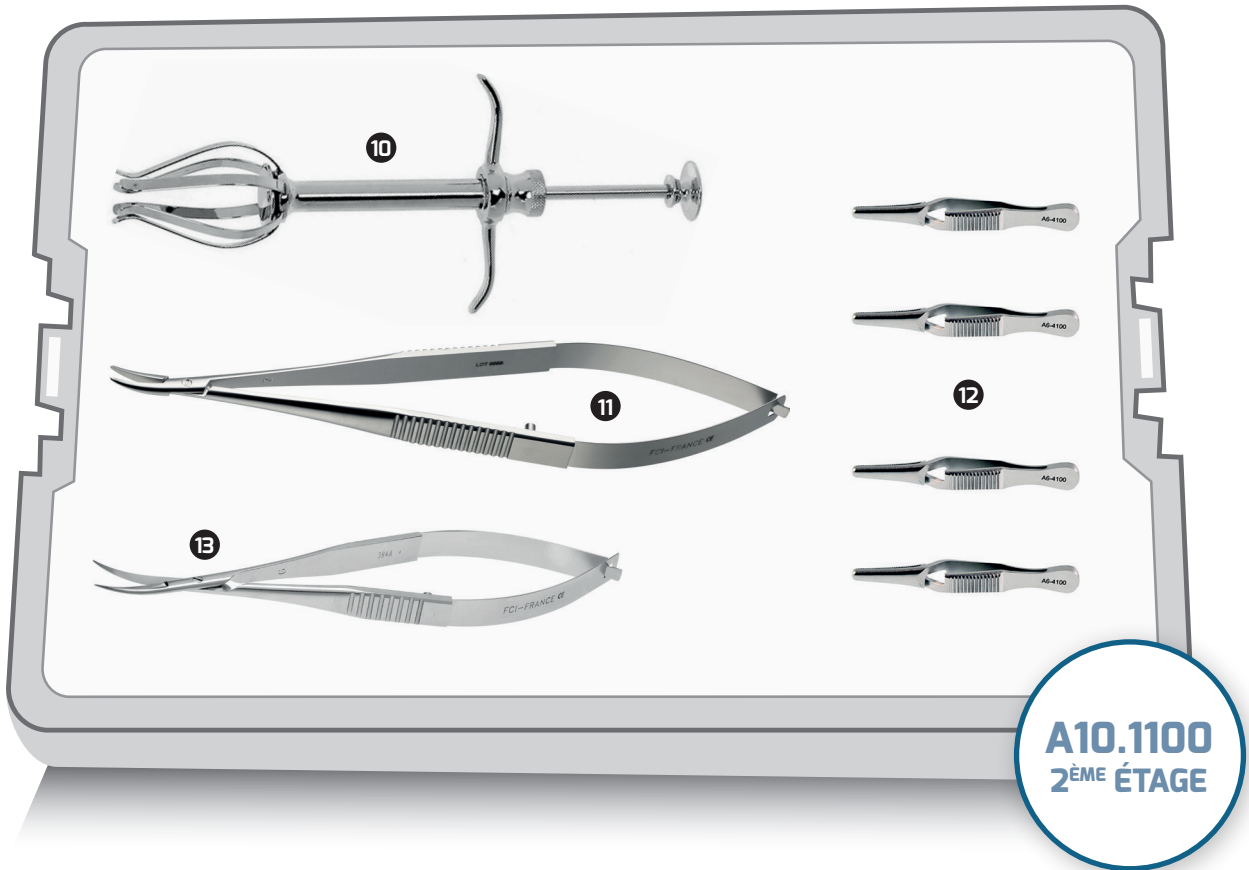
ÉNUCLEATION / ÉVISCERATION



A10.1100
1^{ER} ÉTAGE

Composition de la boîte - 1^{er} étage

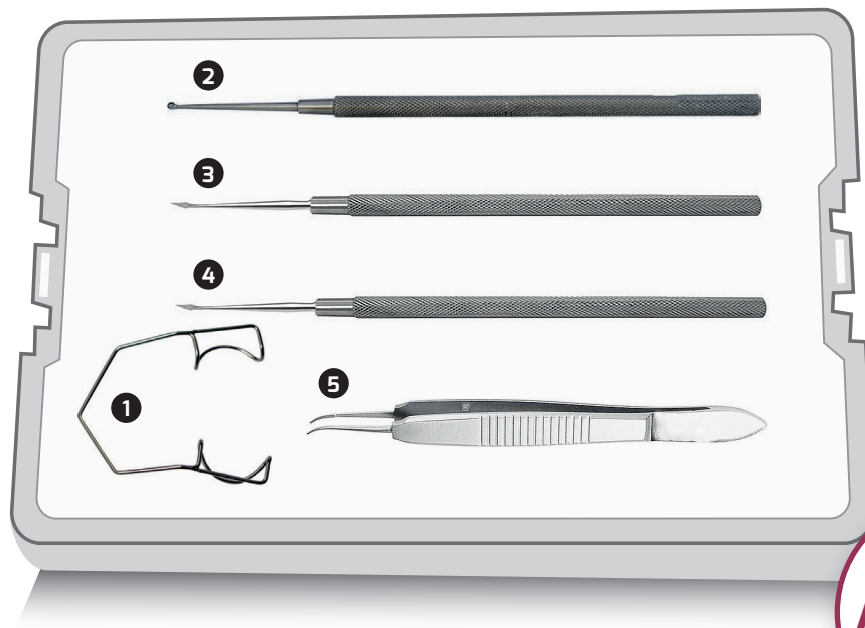
①	F307E	Blépharostat Colibri réglable
②	F956D	Curette à éviscération - Ø 8 mm
③	A2.4010	Crochet à strabisme de Graefe - Extrémité 12 mm
④	A2.4060	Crochet de Gass Rouchy - Extrémité 12 mm perforé
⑤	A3.1010	Ciseaux de Bonn - Courbes / Bouts mousses
⑥	A3.1020	Ciseaux de Bonn - Droits / Bouts pointus
⑦	A3.1300	Ciseaux à énucléation - Courbes / Bouts mousses
⑧	A6.5060	Pince de Harms Tubingen - Courbe / Sutures 7.0 à 9.0
⑨	A6.8000	Pince de Paufigue - Dents de 0.5 mm



Composition de la boîte - 2^{ème} étage

10	S6.3050	Pince à sucre - Pour implantation de billes intraorbitaires
11	A7.1110	Porte-aiguille de Castroviejo - Courbe / Mors fins
12	A6.4100 x 4	Pince puce - Droite / 5.0 cm
13	A3.3100	Ciseaux de Castroviejo - Courbes / Bouts mousses
14	A8.3010	Boîte de stérilisation - Deux étages

À EXTRACTION DE CORPS ETRANGER

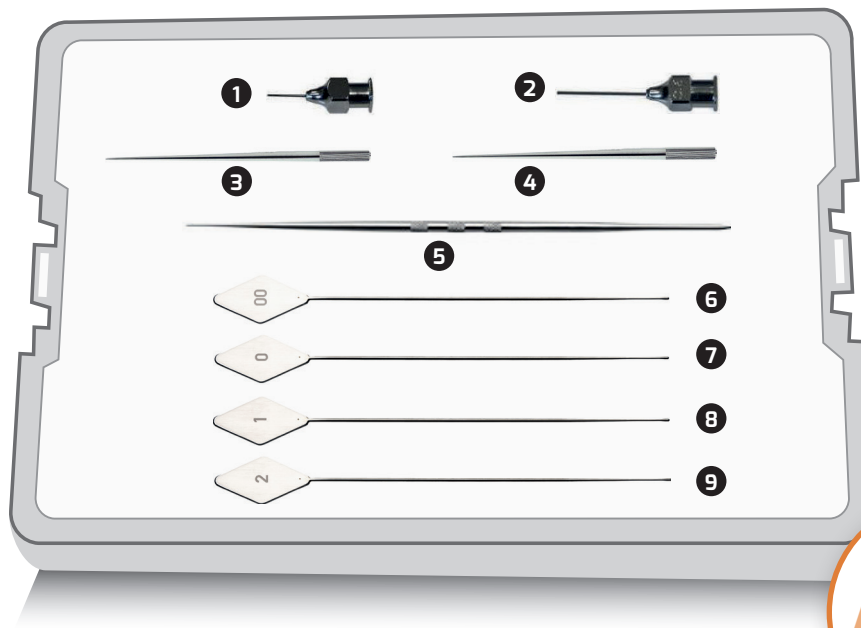


A10.2500

Composition de la boîte

①	A1.1020	Blépharostat de Barraquer Colibri
②	F956C	Curette à chalazion de Meyerhoefer - Ø 1.5 mm
③	F826A	Aiguille à corps étranger - Fine
④	F826B	Aiguille à corps étranger - Forte
⑤	A6.5060	Pince de Harms Tubingen - Courbe / Sutures 7.0 à 9.0
⑥	A8.3003	Boîte de stérilisation - Moyenne

VOIES LACRYMALES



A10.1700

Composition de la boîte

①	F500B	Canule de Galezowski - Droite / 13 mm
②	F501C	Canule de Galezowski - Droite / 18 mm
③	A8.4000	Stylet dilateur de Sichel Wilder - Fin
④	A8.4010	Stylet dilateur de Sichel Wilder - Moyen
⑤	A8.4050	Stylet dilateur double
⑥	A8.4120	Sonde de Galezowski 00
⑦	A8.4130	Sonde de Galezowski 0
⑧	A8.4140	Sonde de Galezowski 1
⑨	A8.4150	Sonde de Galezowski 2
⑩	A8.3003	Boîte de stérilisation - Moyenne

DACRYOCYSTORHINOSTOMIE



A10.7000
1^{ER} ÉTAGE










Composition de la boîte - 1^{er} étage

①	A8.4050	Stylet dilatateur double
②	A8.4120	Sonde de Galezowski 00
③	F1849A	Pince de Politzer
④	A6.8000	Pince de Paufique - Dents de 0.5 mm
⑤	F114B	Pince de Halstead courbe - 1x2 dents
⑥	F1850A	Pince de Leriche
⑦	A1.2210	Ecarteur de Bonn
⑧	A1.2300	Ecarteur de Volkman
⑨	F958A	Rongeur de Kerrison



Composition de la boîte - 2^{ème} étage

10	F954A	Rugine de Valude
11	A3.3100	Ciseaux de Castroviejo - Courbes, mousses
12	A3.1120	Ciseaux d'ophtalmologie - Droits, pointus
13	A7.1010	Porte-aiguille de Castroviejo - Courbe
14	F200A	Porte-lame
15	A8.3010	Boîte de stérilisation - 2 étages

Complément - DCR		
F196B	Ecarteur de Muller Arruga	
F980A	Maillet à 2 têtes	
F962A	Ostéotome à double tranchan 4.0 mm	
F500B	Canule de Galezowski	
A8.4130	Sonde de Galezowski 0	
A6.8000	Pince de Paufigue	
F961A	Pince Gouge coudée de Lombard 13 cm court	
F959B	Rugine de Rollet 5 mm	
A7.1120	Porte-aiguille de Castroviejo Droit à arrêt	

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

GÉNÉRALITÉS

Les prix et renseignements portés sur les catalogues, prospectus et tarifs sont donnés à titre indicatif.

La Société se réserve le droit d'apporter toutes modifications de présentation de forme, de dimension, de conception ou matières à ses produits dont les gravures et les descriptions figurent sur les imprimés de publicité. La Société n'est liée par les engagements qui pourraient être pris par ses représentants ou employés que sous réserve de confirmation écrite par elle-même des dits engagements.

Les propositions faites par la Société sont remises à titre indicatif, aucune réception de fonds préalable à la vente ne peut constituer engagement. L'acceptation des offres implique l'adhésion aux présentes conditions, sauf cas de stipulations contraires précises incluses dans les textes des acceptations de commande.

Pour être admises, les réclamations sur la composition, la quantité et les poids des produits livrés ou leur non-conformité avec le bordereau d'expédition doivent être formulées par lettre recommandée avec avis de réception dans les huit jours de l'arrivée de la marchandise sans préjudice des dispositions à prendre à l'égard du transporteur.

Les fournitures additionnelles à la commande feront l'objet d'un nouveau contrat de vente mentionnant les prix, conditions, délais, etc. qui les concernent.

LIVRAISON - TRANSPORT - PRIX

La livraison est effectuée soit par la remise directe des marchandises au client, soit par simple avis de mise à disposition, soit par la délivrance dans les usines ou magasin de la Société à un expéditeur ou un transporteur.

Les marchandises de la Société voyagent aux risques et périls du client, même en cas de retour ou d'un envoi franco de port ou contre remboursement.

La Société ne peut être tenue responsable des dommages survenus au cours du transport.

En conséquence, il appartient au client de procéder à la vérification quantitative et qualitative des produits à leur réception. Les réserves précisant le type de dommage et son importance doivent être faites sur le récépissé du transporteur et confirmées à celui-ci (par lettre recommandée avec avis de réception) dans les trois jours francs suivant la réception (article 105 du Code de Commerce). Ces précautions permettent au transporteur seul responsable d'entreprendre une action auprès de son assurance.

Les conditionnements ne sont jamais fractionnés et sont facturés en boîtage standard.

Pour toute commande inférieure à 220€ HT (deux cent vingt euros), une participation forfaitaire aux frais de port, d'un montant de 6€(six euros) HT, sera à la charge de l'acheteur.

Les commandes égales ou supérieures à 220€ HT (deux cent vingt euros) sont expédiées franco de port.

Pour toute demande de livraison avant 9H du matin ou demande de livraison urgente, une participation forfaitaire aux frais de port d'un montant de 15€ HT (quinze euros) sera à la charge de l'acheteur

Les commandes sont facturées selon le tarif en vigueur à la date de commande.

DÉLAI DE LIVRAISON

Si la livraison est retardée sur la demande de l'acheteur ou pour une cause quelconque indépendante de la volonté de la Société, et si la Société y consent, les produits sont emmagasinés, s'il y a lieu, aux frais et risques de l'acheteur, la Société déclinant toute responsabilité consécutive à ce retard.

Ces dispositions ne modifient en rien les obligations de paiement de la fourniture et ne constituent pas novation.

Les délais de livraison sont maintenus dans la limite du possible, mais ces délais étant donnés à titre indicatif, les retards ne peuvent en aucun cas justifier l'annulation de la commande ni l'octroi d'une indemnité.

La Société est déchargée, de plein droit, de tout engagement relatif aux délais de livraison :

1. Dans le cas où les conditions de paiement n'auraient pas été observées par l'acheteur,
2. Dans le cas où les renseignements à fournir, par l'acheteur, ne seraient pas parvenus en temps voulu,
3. En cas de force majeure ou d'événements tels que black out, grève, épidémie, guerre, réquisition, incendie, inondation, accident d'outillages, rebuts de pièces importantes en cours de fabrication, interruption ou retard dans les transports ou toute autre cause amenant un chômage total ou partiel pour le fabricant ou ses fournisseurs.

La Société, dans toute la mesure de ses moyens, tiendra l'acheteur au courant, en temps opportun, des cas ou événements ci-dessus énumérés.

RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

La marchandise reste la propriété de la Société jusqu'au paiement complet, lors de la remise des traites ou des chèques jusqu'à leur encaissement. Des dispositions spéciales comme par exemple la mise en gage, transmission d'assurance ou autres ne sont uniquement autorisées qu'après l'accord écrit de la Société.

En cas de vente de la marchandise, le nouvel acquéreur est redevable à la Société jusqu'à l'exécution du paiement et jusqu'à concurrence du montant dû.

PAIEMENT

Les factures sont payables à la date d'échéance prévue sur chacune d'elles en conformité avec le délai règlement accordé par FCI SAS. Conformément à l'article L 441-6 du code de commerce en cas de retard de règlement des pénalités seront appliquées. Le taux des pénalités est égal à trois fois le taux d'intérêt légal soit au 01 janvier 2013 un taux de 2.13 %. Il sera également appliqué une indemnité forfaitaire pour frais recouvrement d'un montant de 40 € par facture.

CLAUSE RÉSOLUTOIRE

La vente sera résiliée de plein droit si bon semble à la Société, en cas de non-paiement dans le délai fixé soit de la totalité, soit d'une partie ou du solde du prix à l'une des échéances convenues.

Dès réception d'une lettre recommandée de la Société se prévalant de ladite clause, l'acheteur devra immédiatement leur remettre les marchandises se trouvant encore en sa possession.

Si la Société est amenée à faire jouer cette clause résolutoire et donc à reprendre les marchandises vendues, les acomptes perçus lui resteront définitivement acquis comme indemnité forfaitaire à titre de clause pénale sans préjudice de tous autres dommages et intérêts.

CONTESTATIONS

En cas de contestation à quelque titre que ce soit, le client accepte d'avance la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de PARIS. L'acceptation de traite ou de tout autre document n'apporte ni novation, ni dérogation à cette attribution de juridiction.

CONDITIONS PARTICULIÈRES

S'il n'y a pas identité absolue entre les conditions générales exposées ci-dessus et les conditions particulières de la Société, il est expressément stipulé que les clauses particulières de la Société ont primauté sur celles des conditions générales qui ne sont pas conformes.



FCI S.A.S.

20/22 Rue Louis Armand - 75015 Paris - France

Tél : 01 53 98 98 98

Fax : 01 53 98 98 99

fci@fci.fr / www.fci.fr